

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Municipalité de Saint-Irénée

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Présenté par: Jacques-Arthur Vincent, président

Les données de ce rapport couvrent la période s'échelonnant du 20 novembre 2014 au 22 octobre 2015.

La composition et le mandat du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la municipalité de Saint-Irénée est composé de cinq (5) membres citoyens et de deux (2) conseillers municipaux:

Jacques-Arthur Vincent, président

Michel Beaulieu, vice-président

Marie-Andrée Charlebois, membre

Sébastien Gauthier, membre

Mathieu Lajoie, membre

Jacques Dompierre, conseiller

Pierre Gaussiran, conseiller

Deux personnes ressources assistent les membres du Comité lors de ses séances de travail. Madame Marie-Eve Simard agit à titre de secrétaire et madame Nadine Bélanger, inspectrice municipale, présente les dossiers et en assure le support technique.

Le Comité Consultatif d'Urbanisme est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil de la Municipalité sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Comité est

chargé de fournir au Conseil des avis sur les demandes de dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement qui lui sont soumises. Le Comité doit également être consulté sur l'application des critères définis aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les nominations au sein du Comité.

Deux nouveaux membres se sont joints au Comité. Monsieur Sébastien Gauthier a été nommé par le Conseil municipal à la séance régulière du 3 novembre 2014. Le second membre, monsieur Mathieu Lajoie, a été nommé le 12 mars 2015.

Le budget d'opération.

Un montant de 1 125.00\$ a été octroyé au Comité pour ses opérations.

Les activités du Comité consultatif d'urbanisme.

Le comité a tenu un total de douze (12) séances durant cette période dont une (1) séance extraordinaire. Trente et un (31) dossiers ont été traités lors de ces séances. Ils se répartissent comme suit:

OBJETS	NOMBRE DE DOSSIERS
<u>Maisons</u>	
-construction	4
-agrandissement	4
-recouvrement extérieur	1
-rénovations (fenêtres, galerie, portes)	4
-réparations (toiture)	3

Garages

-construction	6
-agrandissement	1

Remises

-construction	4
---------------	---

<u>Lotissement d'un terrain</u>	1
---------------------------------	---

Dérogations mineures

-implantation d'une habitation	1
-agrandissement d'une habitation	1
-lotissement de rue	1

Total du nombre de dossiers	31
------------------------------------	-----------

Les décisions se rapportant à ces dossiers.

Le Comité a recommandé au Conseil municipal l'acceptation de trente (30) dossiers sur les trente et un (31) qui lui ont été référés. La demande ayant fait l'objet d'un avis défavorable concerne une demande de dérogation mineure pour l'agrandissement d'une habitation. Le Conseil municipal a accepté les trente et une (31) demandes.

Mandat particulier.

Le Conseil municipal a confié un mandat au CCU impliquant la formation d'un comité de travail pour la révision du règlement concernant l'abattage d'arbres en collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est représentée par monsieur Stéphane Charest, inspecteur gestion foncière, sable, gravier et cours d'eau. Les propositions sur les ajustements à apporter au règlement sur le zonage seront formulées à la séance du CCU du 26 novembre 2015.